

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## SURPRISES EN CASCADE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VAL-DE-RUZ

Suite aux ruptures de canalisations de Savagnier, les Verts obtiennent une priorisation transparente des travaux d'entretien du réseau d'eau à Val-de-Ruz lors de la séance du Conseil général du 19 février. La réponse convaincante du Conseil communal les amène à retirer leur motion, déposée avec le Parti socialiste, en faveur des camps sportifs pour les élèves des écoles. Et la résolution commune pour déplorer la tenue d'un spectacle du polémiste Dieudonné dans la Commune ne passe pas la rampe.

Tout commence dans le calme à Chézard – Saint-Martin le 19 févier 2018. Les nominations à différentes commissions suite à la démission de David Moratel, PS, se déroulent sans histoire, les candidatures proposées n'étant pas combattues.

Un crédit destiné à la réfection de diverses installations liées à la gestion de l'eau (en alternative aux travaux planifiés pour la réfection de la traversée de Chézard-Saint-Martin, qui pourraient être reportés en raison de l'absence de budget de l'Etat), est combattu sans succès par les Verts. En effet, les récentes ruptures de canalisations dans le village de Savagnier démontrent que les priorités ne sont pas établies correctement. Par voie de postulat, les Verts demandent au moins un projet de réfection des conduites sylvagniennes qui pourraient date de 120 ans, selon les sources historiques, ainsi qu'une étude systématique de l'état du réseau d'eau communal.

Si le premier postulat est refusé, le second n'est pas combattu. Grâce aux Verts, la Commune de Val-de-Ruz sera dotée d'une priorisation transparente des travaux dédiés à son réseau d'eau.

L'autre sujet relatif à la gestion des eaux, soit la réfection d'une conduite d'évacuation déficiente, passe la rampe sans coup férir, aucun parti ne s'opposant à cette intervention nécessaire.

La suite du menu devient plus intéressante. Pour la première fois de son histoire, le Conseil général de Val-de-Ruz était confronté à une initiative populaire. Lancée par le Parti socialiste, elle vise à améliorer significativement l'accueil parascolaire communal. Devant un certain flou règlementaire, les dispositions cantonales de la LPD n'étant pas conçues pour les communes, le Conseil général prend la décision de principe d'étudier l'option d'un contre-projet, ou alors d'une mise en œuvre consensuelle. Suite à une suspension de séance, le sujet est confié à la commission des règlements : la suite dans un prochain numéro !

Une discussion plus émotionnelle accompagne la discussion de deux motions reprenant des postulats déposés lors de la discussion du budget en décembre 2017, avant d'être retirés. Les motions s'attaquent à la fois aux mandats externes attribués par la Commune et aux salaires de ses employés, Conseil communal en tête. Sur fond de crise des finances communales et de référendum contre le nouveau taux fiscal, la crispation est palpable. En définitive, grâce à un amendement de compromis déposé par les Verts, le Conseil général charge sa Commission de gestion et finances d'étudier pour la troisième fois les rémunérations de l'exécutif et pour la première fois le niveau salarial de l'administration.

La longue soirée continue à Chézard – Saint-Martin. Les Verts et le Parti socialiste présentent une motion visant à assurer la participation de chaque élève de la commune aux camps sportifs après la récente décision du Tribunal fédéral, selon laquelle les camps scolaires obligatoires ne peuvent pas être facturés aux familles. Pour les écoles de Val-de-Ruz, les camps de ski ont débuté douze heures avant la tenue du Conseil communal. De plus, un groupe de travail est en place. Devant les réponses reçues, les deux partis décident de retirer la motion.

Surprise de la soirée : contre toute attente, une résolution des Verts et du Parti socialiste déplorant la récente tenue d'un spectacle du polémiste Dieudonné dans une salle communale est refusée par une nette majorité. Si la liberté d'expression mérite d'être défendue, la liberté d'un législatif de ne pas cautionner n'importe quel agitateur aux discours douteux aurait valu un débat digne de ce nom. Triste.

Val-de-Ruz, le 19 février 2018

## CONTACTS

Laurent Debrot, président de la section des Verts du Val-de-Ruz laurent.debrot@net2000.ch, tél. mobile : 079 322 57 41

Alain Lugon, conseiller général Vert de Val-de-Ruz alugon@bluewin.ch, tél. mobile : 078 608 34 28